



## **Société des Amis du Musée Omega**

c/o Omega SA  
Rue Jakob-Stämpfli 96  
2502 Bienne

### **Procès-verbal** **de l'assemblée générale 2021 de la SAMO**

**tenue le 27 avril 2021 sous la forme non présenteielle**  
et traitant les exercices 2019 et 2020.

Tous les membres de la SAMO ont été invités par le président Jacques-Alain Voirol, le 18 mars 2021, à prendre part au vote par correspondance en prenant position sur les 16 points pour lesquels des documents explicatifs ont été envoyés.

59 membres de la SAMO ont pris part au vote par correspondance.

Les réviseurs des comptes Michel Burdet et Suzanne Martinelli ont procédé à la vérification du résumé des 59 votes le 28 avril 2021 en présence du président Jacques-Alain Voirol et du responsable du fichier des membres Vincent Rochat.

**1. L'ordre du jour de l'assemblée générale 2021** traite l'ensemble des points des exercices 2019 et 2020 imposés par la loi et nos statuts. Nous avons dû renoncer à organiser l'assemblée générale 2020, suite à la pandémie du coronavirus.

Le présent procès-verbal est basé sur le document « Fil rouge de l'assemblée générale 2021 et discours du Président ». Ce document du 18 mars 2021 a été envoyé à l'ensemble des membres avec les documents annexés cités tout au long du texte. Vous retrouverez en annexe l'intégralité de ce texte et de ses annexes dont le résultat des votes figure dans ce procès-verbal.

**2. Procès-verbal de l'assemblée générale du 30 avril 2019** : daté du 14 juin 2019, il n'appelle aucun commentaire, et est accepté à l'unanimité, avec remerciements à son rédacteur.

**3. Rapport du président :**

Il présente en bref le résumé des événements et activités ayant marqué les exercices 2019 et 2020 et ne génère aucun commentaire.

#### 4. Présentation des comptes au 31.12.2019 et au 31.12.2020 :

La tenue des **comptes 2019 et 2020** a été réalisée **par monsieur Vincent Rochat qui a repris rétroactivement la responsabilité de trésorier, succédant ainsi à Philippe Reich** qui a demandé à être déchargé de cette responsabilité à fin 2018, et que nous remercions du travail accompli au sein de notre Comité.

La révision des comptes a été assurée par les réviseurs réélus par l'assemblée générale de 2019, soit madame Suzanne Martinelli et monsieur Michel Burdet. Les rapports de l'organe de révision des comptes 2019 et 2020 déclarent à l'attention de l'assemblée générale : « Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis et d'en donner décharge au comité avec remerciements ».

#### 5. Approbation des comptes 2019 et 2020 :

L'exercice 2019 enregistre un bénéfice qui s'élève à CHF 1'789,96 ; l'exercice 2020 enregistre un bénéfice se montant à CHF 2'539,95. Les deux bilans ne comprennent ni actifs à amortir ultérieurement, ni dettes représentant un risque quelconque. La fortune au 31 décembre 2019 se monte à CHF 56'974,82 et les fonds propres au 31 décembre 2020 passent à CHF 59'574,77.

Les comptes 2019 et 2020 sont acceptés à l'unanimité, avec remerciements au trésorier et aux réviseurs pour leur travail.

En ce qui concerne l'évolution de **l'effectif des membres**, ce dernier passe en **2019** de 132 à **130 membres** et de 130 à **128 membres** en **2020**.

#### 6. Décharge donnée aux membres du comité pour les exercices 2019 et 2020 :

L'assemblée donne unanimement pleine et entière décharge au comité, les membres de celui-ci s'abstenant de prendre part au vote.

#### 7. Réélection pour une période de deux ans des membres du comité de la SAMO :

Conformément à l'article 7 des statuts, nous avons dû procéder à la réélection des membres du comité pour une nouvelle période de 2 ans.

Les 5 membres du comité suivants sont réélus pour une nouvelle période de 2 ans. Conformément aux statuts, le représentant de la Fondation Adrien Brandt (Dominique Brandt) ainsi que le représentant du Musée (Petros Protopapas / Heritage Department) sont désignés par la Fondation et par la Direction d'Omega :

Jacques-Alain Voirol : Président,  
Marc-André Miche : Vice-président,  
Jean-Claude Monachon : Représentant de la direction d'Omega,  
Samuel Fawer : Membre du comité,  
Alain Monachon : Membre suppléant du musée.

## **8. Élection pour une période de 2 ans de 4 nouveaux membres du Comité :**

Les 4 membres de la SAMO proposés pour venir renforcer le Comité sont élus à l'unanimité (1 abstention). Il s'agit de :

- Vincent Rochat, St-Imier – Nouveau trésorier (en remplacement de Philippe Reich),
- John Diethelm, Brügg – Admin Marketing Omega / Musée Omega,
- Henri Graber, Evilard – Mido / Omega controlling & ordonnancement,
- Bruno Jacober, Aegerten – Direction Omega

## **9. Réélection pour une période de 2 ans des réviseurs des comptes :**

Conformément à l'article 7 des statuts, nous avons procédé à la réélection des réviseurs des comptes pour une nouvelle période de 2 ans.

Les réviseurs actuels des comptes, Suzanne Martinelli et Michel Burdet, sont réélus à l'unanimité pour une nouvelle période de 2 ans.

## **9. Divers :**

- **La cotisation 2021 reste fixée à CHF 20,-- ;**
- **La sortie annuelle 2021 n'est pour l'instant pas prévue ;**
- **Changement de nom de la SAMO et nouveaux statuts de la SAMO :**

Ces deux propositions importantes que nous aurions souhaité traiter lors de cette assemblée générale nécessitent de nombreuses explications et doivent permettre à chacun de poser toutes les questions nécessaires en vue de prendre position en parfaite connaissance de cause. C'est la raison pour laquelle nous avons renoncé à les mettre à l'ordre du jour de notre assemblée générale 2021.